



Règlement intérieur éveil

Saison 2021-2022

- ✿ L'enfant pourra débiter les entraînements seulement après avoir remis le **dossier d'inscription complet** sous enveloppe aux entraîneurs (*fiches inscription + autorisation de soin, photo d'identité et la cotisation payable en 3 fois*).
- ✿ La cotisation comprend l'adhésion à l'association qui est de 15€.
- ✿ Les nouveaux adhérents peuvent participer à 1 cours d'essai la première semaine et sous la responsabilité des parents (responsabilité civile des parents). Le club décline toute responsabilité en cas d'accident survenu lors de ce cours d'essai.
- ✿ Les parents doivent s'assurer de la **présence de l'entraîneur** et ne doivent en aucun cas **laisser seul leur enfant** devant le gymnase.
- ✿ Les **parents** sont **responsables** de leur enfant jusqu'à la prise en charge de l'entraîneur au début du cours et à l'issue de l'entraînement.
- ✿ Les enfants **doivent être accompagnés dans le gymnase** et être récupéré **dans** le gymnase **par leurs parents**. Aucun entraîneur n'est autorisé à laisser sortir les enfants seuls.
- ✿ La monitrice ne peut pas garder votre enfant si vous arrivez en avance.
- ✿ Le club ne procédera à aucun remboursement en cas d'arrêt de l'activité de l'enfant, sauf si cet arrêt fait suite à une blessure à l'entraînement, entraînant un arrêt total de la pratique sportive. L'accident aura été au préalable déclaré à l'Etincelle.
- ✿ **Toute absence doit être signalée par les parents à l'entraîneur.**
- ✿ Penser à faire passer les enfants aux toilettes avant le début du cours.
- ✿ Lorsque vous arrivez au gymnase, vous devez préparer votre enfant au vestiaire et attendre que la monitrice vienne chercher les enfants.
- ✿ A la fin de la séance, nous vous demandons d'attendre dans le hall que la monitrice vienne vous chercher pour emmener les enfants au vestiaire.
- ✿ L'enfant doit venir **assidûment** aux entraînements afin de permettre une continuité des cours.
- ✿ Une séance **portes ouvertes** sera organisée afin que vous puissiez voir évoluer les enfants.
- ✿ Les **adhérents** doivent **fournir une attestation médicale** d'aptitude à la gymnastique, une **photo** et la **cotisation annuelle afin de pouvoir commencer les cours**.